TECHNICIEN SON ET LUMIERES Touristique

TITRE PROFESSIONNEL NIV IV

Niveau BAC (Niveau 4)

Contrat d'apprentissage 10 mois

Du 12/01/2026 au 27/11/2026

Titre Professionnel de niveau 4 délivré par le Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion, enregistré sous le n° 38528 RNCP au JO en date du 30/12/2023

Happy Resort
École Animation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Titulaire du Titre Pro Technicien Polyvalent Son et Lumières

Formation certifiante de Technicien Polyvalent Son et Lumière (niveau 4 – RNCP 38528), proposée par l'IRPA. Cette certification vise à former des professionnels capables de préparer, installer, exploiter et entretenir du matériel de sonorisation et d'éclairage pour le spectacle vivant. Le technicien intervient dans des structures variées (théâtres, concerts, festivals, compagnies de théâtre ou de musique) et collabore généralement avec un régisseur, tout en pouvant exercer en autonomie dans de plus petites structures.
La formation combine pratique, théorie et mises en situation réelles. Les compétences visées couvrent à la fois des savoir-faire techniques (prise de son, mise en lumière, câblage, sécurité électrique, maintenance) et des compétences transversales (relationnel, écoute des artistes, culture artistique et scientifique). Le programme comprend des modules spécialisés en son, lumière, sécurité, électricité, mathématiques, droit, développement durable et gestion d'entreprise.

La certification repose sur deux blocs de compétences, évalués via des épreuves écrites, un examen pratique en conditions réelles et un entretien professionnel. L'accès ne demande aucun prérequis, mais des connaissances en électricité et une motivation artistique sont recommandées.

Débouchés : Les secteurs d'activités où peuvent exercer les techniciens polyvalents son et lumière relèvent majoritairement du secteur du spectacle vivant. Ils travaillent dans des salles de spectacles privées ou publiques, des festivals, des lieux culturels municipaux… Ils peuvent également travailler avec des compagnies de théâtre, des groupes de musiques. Ces cadres d'exercice sont alors plus « intimistes » et nécessitent une plus grande disponibilité technique. Ils peuvent exercer au sein d'entreprises de prestations ou d'événementiel, des sociétés de productions musicales.

Secteurs :

- Technicien polyvalent Son et Lumière du spectacle vivant
- Technicien son
- Technicien éclairagiste, technicien lumière

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Rentrée Les différentes étapes de recrutement se déroulent entre juin et la date d'entrée en formation.
Le recrutement s'organise de la manière suivante :

- Dépôt du dossier de candidature sur le site happyresort.fr / espace candidat (dossier à remplir en ligne, avec CV, lettre et photo)
- Une étude du dossier par l'équipe pédagogique
- Entretien(s) de motivation

LIEU DE FORMATION & D'INSCRIPTION

- **HAPPY RESORT** - Valfréjus (73)www.happyresort.fr/espace-candidat/-

CONDITIONS D'ACCES

> **Être âgé de 18 ans minimum et de 29 ans révolus*** à la signature du contrat d'apprentissage

> **Bonne condition physique**

> **Réelle motivation**

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Cette formation et ses débouchés demandent une bonne condition physique, de l'autonomie, de la créativité, une bonne présentation et un esprit de rigueur.

LA FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation :

- Du 12/01/26 au 27/11/2026
- Ecole : Happy Resort

Durée :

10 mois : contrat d'apprentissage

Rythme d'alternance :

Rentrée le 12 janvier 2026
Formation du 12/01/26 au 20/03/26
Employeur du 23/03/26 au 25/09/26
Formation du 28/09/26 au 09/10/26
Employeur du 12/10/26 au 30/10/26
Formation du 02/11/26 au 27/11/26

Coût

Formation apprentissage :
Formation financée par l'employeur – 553 heures
Par l'OPCO (opérateurs de compétence) par le biais du contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente Handicap :**
Gabrielle De Sa Gindre : secretariat@happyresort.fr ou 0479830295

TECHNICIEN SON ET LUMIERES Touristique

TITRE PROFESSIONNEL NIV IV

Niveau BAC (Niveau 4)

Contrat d'apprentissage 10 mois

Du 12/01/2026 au 27/11/2026

Titre Professionnel de niveau 5 délivré par le Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion, enregistré sous le n° 38528 RNCP au JO en date du 30/12/2023

Happy Resort
École Animation

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Happy Resort est la seule école installée sur un site touristique. Elle dispose de salles de cours et de spectacles, de matériel d'animation, et de lieux de mise en pratique réelle et inédite

- Sonos mobiles diverses
- Salle de spectacle de 300 places avec scène
- Tables de mixages, matériel lumière et consoles
- Matériel vidéo
- Matériel d'animation extérieur

Elle favorise l'apprentissage de la technique son et lumière estivale et hivernale in situ.

Notre établissement **permet d'acquérir la double compétence été** (structure club) **et hiver** (spécificités des stations et de la montagne).

Il s'agit également du **seul établissement à proposer des travaux pratiques face à de vrais vacanciers.**

Les formateurs de l'école ont une expérience diversifiée et complète en matière de Technique son et lumière. Eux-mêmes techniciens en structures variées : tour-opérateurs, village-club, hôtellerie de plein air, station de montagne, office de tourisme, formateurs en école, etc.

Notre établissement est le seul installé sur un site touristique ouvert. Il permet l'acquisition de compétences en profitant des installations et des mises en pratiques face à un vrai public.

COMPÉTENCES MAJEURS EVALUÉES

- Analyse du cahier des charges : comprendre les attentes artistiques ou techniques, choisir le matériel adapté, établir plans, patch-lists, feuille de route.
- Installation & câblage du matériel — sonorisation ou éclairage — en respectant les normes et la sécurité.
- Réglages & exploitation technique — faire les balances, ajuster son ou lumière selon les exigences artistiques, assurer la diffusion ou l'éclairage en live.
- Maintenance & démontage — être capable de vérifier l'état du matériel, effectuer des interventions ou entretenir le matériel après prestation, démonter et ranger dans les règles.
- Adaptation artistique et technique — traduire les demandes des artistes ou régisseurs en solutions techniques fiables, dans le respect de la qualité artistique et des contraintes du lieu / spectacle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La certification s'appuie sur plusieurs modalités pour vérifier l'acquisition des compétences : mises en situation professionnelle, études de cas, rapports de stage.
- Le diplôme (ou certification) est obtenu lorsque **tous les blocs de compétences** ont été validés.

LES PARTENAIRES

- La Région Auvergne Rhône Alpes
- IRPA
- Ecole Sud

IRPA FORMATIONS PROFESSIONNELLES DU SPECTACLE VIVANT & DE L'ANIMATION CULTURELLE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

EST école sud du tourisme
CRÉONS ENSEMBLE LES MÉTIERS DE DEMAIN